

LE COMITÉ PARITAIRE D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT PÉTROLIER DU QUÉBEC

GUIDE SERVANT À COMPLÉTER LE RAPPORT MENSUEL DU MOIS D'OCTOBRE 2019 :

- Le nom du salarié doit être inscrit sur deux lignes;
- Colonne « **Nombre de semaines** » : Indiquer « 1 » dans la première ligne et « 3 » dans la deuxième ligne (veuillez ajuster ce nombre en fonction des semaines réellement travaillées);
- Colonne « **Taux heures** » : Indiquer le taux horaire précédent dans la première ligne et le nouveau taux horaire dans la deuxième ligne;
- Colonne « **Heures** » :
 - Première ligne, inscrire le nombre d'heures travaillées entre le 29 octobre 2019 et le 8 octobre 2019
 - Deuxième ligne, inscrire le nombre d'heures travaillées entre le 9 octobre 2019 et le 26 octobre 2019

Numéro ASSURANCE SOCIALE	NOM ET PRÉNOM	RÉGIME RETRAITE (\$)	Taux Fonds Pens. (\$)	NBRE SEMAINES	Classes 1, 2, 3, 5, 5-4	TAUX HEURES (\$)	HEURES		GAGES ET BONI DU MOIS (\$)
							RÉGULIÈRES	TOTAL DES HEURES DU MOIS	
123-444-555	John Doe	72.00 \$	1.50	1.00	1	32.10 \$	48.00	48.00	1 540.80 \$
123-444-555	John Doe	156.00 \$	1.50	3.00	1	34.07 \$	104.00	104.00	3 543.28 \$
666-777-890	Daniel Jean	72.00 \$	1.50	1.00	6	15.57 \$	48.00	48.00	747.36 \$
666-777-890	Daniel Jean	156.00 \$	1.50	3.00	6	16.52 \$	104.00	104.00	1 718.08 \$